



CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE (CGS) JOURNÉE DES PARENTS INSPIR - SESSION AOÛT 2025

1. Objet et contexte

Les présentes Conditions Générales du Service Journée des Parents inspiR (ci-après les “**CGS**”) définissent les modalités selon lesquelles des parents d’adolescents participent à la **Journée des Parents** du programme **inspiR** lors la session d’août 2025 organisée par l’association Projet Résilience (ci-après “**l’association**” ou “**Projet Résilience**”).

L’association a notamment pour objet la promotion de la santé et de l’estime de soi chez les adolescents. Son siège est situé au 12, boulevard Pereire, 75017 Paris.

L’association a développé, en partenariat avec des professionnels du soin, de l’éducation, du sport ainsi qu’avec des chercheurs en psychologie et en neurosciences, un programme de renforcement du bien-être et de la confiance en soi destiné aux adolescents ainsi qu’un programme de guidance parentale dédié à l’accompagnement des adolescents. Ce programme est dénommé “**inspiR**” (pour Inspiration et Résilience).

Ce programme de promotion de la santé et de prévention sera proposé pour la première fois en milieu extra-scolaire lors d’un stage destiné aux adolescents de 14 ans à 16 ans (ce qui correspond à des enfants en fin de collège et/ou début de lycée), qui aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 août 2025 de 9h30 à 17h (ci-après le “**Camp Ados**”). En parallèle, une journée de guidance parentale sera également proposée aux parents d’adolescents, inscrits au Camp Ados ou non, le lundi 25 août 2025 de 9h30 à 17h (ci-après la “**Journée Parents**”). Le Camp Ados et la Journée Parents auront tous deux lieu au Château de Nanterre Etic, dans les espaces de United Kitchens, allée des parfumeurs, 24 rue Becquet, 92000 Nanterre (ci-après le “**Lieu d’accueil**”).

Le programme inspiR fera l’objet d’une évaluation (enquête de satisfaction et évaluation des acquis) auprès des participants (ados et parents) au Camp Ados et à la Journée Parents (ci-après l’“**Evaluation**”). Celle-ci permettra de préparer le déploiement du programme inspiR à plus grande échelle, et en particulier, en milieu scolaire (lycées) à partir de la rentrée scolaire 2026/2027.

La participation à la session d’août 2025 du Camp Ados et de la Journée Parents est donc une opportunité unique de contribuer au bien-être des adolescents, au soutien des parents et à l’élaboration d’un programme de promotion de la santé, au bénéfice du plus grand nombre et en faveur d’une société plus résiliente et inclusive. Plus d’informations sont disponibles sur le site Internet de l’association www.projetresilience.fr

2. Conditions d'inscription

L'inscription à la Journée des Parents est ouverte aux parents d'adolescents (au collège ou au lycée), (ci-après les "**participants**"). (Si vous souhaitez également inscrire votre ado âgé de 14 à 16 ans au Camp Ados, veuillez vous reporter aux Conditions Générales du Service (CGS) Camp Ados et Journée des Parents inspiR - Session août 2025).

L'inscription est subordonnée aux engagements suivants de la part des participants :

- Chaque participant s'engage à être présent pendant toute la Journée des Parents le lundi 25 août 2025 de 9h30 à 17h.
- Chaque participant s'engage dans une démarche volontaire, bienveillante et respectueuse du cadre collectif, des autres participants et du Lieu d'accueil.
- Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous, il est demandé aux participants d'adhérer à la Charte Respect, Confidentialité, Bienveillance et Bonne Humeur de l'association (ci-après "**la Charte**", en annexe aux présentes CGS).
- Compte tenu de l'objectif de recherche et d'évaluation du programme inspiR, il est demandé aux participants de bien vouloir répondre à de courts questionnaires (avant, pendant et après la session) portant sur leur perception de leur bien-être, les compétences et connaissances acquises, et leur satisfaction vis-à-vis du programme inspiR. Les données seront collectées, anonymisées et traitées conformément à la réglementation en vigueur par l'association Projet Résilience et/ou par son partenaire, EmotedLab, cabinet de recherche scientifique et d'évaluation d'impact, chargé par l'association de mener l'Evaluation du programme inspiR.

A noter : Afin de maximiser les bénéfices du programme pour les familles, nous privilégions les inscriptions conjointes de l'adolescent-e et de l'un de ses parents (ci-après les "**inscriptions familiales**"). Ainsi, en cas d'inscription à la Journée des Parents **sans** participation de votre ado au Camp Ados, **l'inscription de votre enfant sera soumise à la disponibilité des places** et vous sera **confirmée au plus tard le 1er août 2025**.

3. Gratuité

La participation à la Journée des Parents est gratuite, sous réserve d'adhésion à l'association Projet Résilience et au règlement de la cotisation 2025 de 30€ par famille.

Cette cotisation donne accès aux activités proposées par l'association (le programme inspiR et informations sur les actualités de l'association).

Cette cotisation est à régler, une fois que la disponibilité de la place vous aura été confirmée par email, et en tout état de cause, avant le 8 août 2025. Le règlement s'effectue de préférence par virement (selon les coordonnées bancaires qui seront transmises dans le dossier d'inscription) ou à défaut, par chèque (à adresser à Association Projet Résilience, chez M. Gontharet, président, 12 Boulevard Pereire, 75017 Paris). L'inscription à la Journée des Parents sera validée à réception du règlement de la cotisation.

Il convient de noter que lors de la Journée des Parents, le déjeuner et le goûter seront offerts aux participants.

4. Lieu d'accueil

Les participants seront accueillis de 9h30 à 17h au Château Etic de Nanterre, dans les espaces de United Kitchens, allée des parfumeurs, 24 rue Becquet, 92000 Nanterre (à quelques minutes à pied du RER A Nanterre-ville).

5. Encadrement

Les ateliers de guidance parentale proposés aux participants sont encadrés par un professionnel qualifié dans les domaines du soin, de la psychologie et de l'enfance. La liste des [intervenants](#) est disponible sur le site Internet de l'association.

6. Tenue et matériel

Il sera demandé aux participants de venir en tenue décontractée.

L'association déconseille fortement aux participants d'apporter des objets de valeur. L'association dégage toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage concernant des objets qui ne lui auraient pas été confiés.

7. Modalités d'inscription

Les modalités d'inscription à la Journée des Parents sont les suivantes :

- Pour vous inscrire, veuillez remplir le [formulaire dédié](#) disponible sur notre site Internet sous la rubrique "Session août 2025 / Journée des Parents".
- Si vous souhaitez échanger avec nous pour obtenir plus d'informations ou nous faire part de certaines questions, n'hésitez pas à remplir notre [formulaire de contact](#) en nous indiquant la nature de votre demande et nous reviendrons rapidement vers vous.
- Le nombre de places pour cette session d'août 2025 est limité (30 ados et 30 parents). Il est rappelé que les inscriptions familiales seront privilégiées par rapport aux inscriptions à la Journée des Parents seule.
- Si une place est disponible, vous recevrez (d'ici au 1er août) les présentes CGS, la charte Respect, Confidentialité, Bienveillance et Bonne Humeur et le règlement d'adhésion à l'association à signer. Vous pourrez alors procéder au règlement de la cotisation de 30 euros précitée et votre inscription sera validée.

A noter : Si vous souhaitez vous inscrire à la Journée des Parents et inscrire votre enfant au Camp ados, veuillez remplir l'autre [formulaire d'inscription](#) dédié disponible sur notre site Internet sous la rubrique "Session août 2025 / inscription".

8. Assurances

L'association a souscrit auprès d'AXA Assurances une assurance Responsabilité Civile et Professionnelles pour ses activités liées à l'organisation du programme inspiR. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui à l'occasion des activités se déroulant dans le cadre du Camp Ados et Journée des Parents inspiR. Pour autant, nous vous recommandons de vous doter de votre propre assurance responsabilité civile.

9. Droit à l'image

Sauf opposition expresse préalable notifiée par écrit (contact@projetresilience.fr), l'association se réserve le droit d'utiliser, dans le cadre de sa communication (vecteurs de communication tels que site Internet et réseaux sociaux, rapport d'activité, supports de présentation ...), des photos ou vidéos prises lors de la Journée des parents, sur lesquelles pourraient figurer les participants.

10. Données personnelles

Les données personnelles collectées par l'association sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de l'organisation, de l'Evaluation du programme inspiR et de l'information des adhérents sur les activités et actualités de l'association. Elles sont traitées par l'association de manière confidentielle, voire anonymisées dans certains cas, et ne sont pas transmises à des tiers (sauf, le cas échéant, à Emotedlab mandaté par l'association pour procéder à l'Evaluation du programme inspiR). Elles peuvent faire l'objet d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression conformément au RGPD en adressant un email à l'adresse contact@projetresilience.fr

11. Annulation et désistement

- Tout désistement doit être signalé, le plus tôt possible, par email à l'adresse contact@projetresilience.fr afin que la place puisse être ré-attribuée à d'autres participants sur liste d'attente.
- En cas de désistement volontaire après le 8 août, l'adhésion restera acquise à l'association.
- En cas d'annulation par l'association, les participants seront informés au plus tôt par email et l'adhésion à l'association sera remboursée sur demande.

12. Modification du programme

L'association se réserve le droit d'ajuster les contenus, intervenants ou l'organisation du programme inspiR pour des raisons pédagogiques ou logistiques, sans altérer l'esprit ni les objectifs de l'initiative.

13. Acceptation des conditions

L'inscription au programme implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Service et de la Charte figurant en annexe.

CHARTRE RESPECT, CONFIDENTIALITÉ, BIENVEILLANCE ET BONNE HUMEUR

La présente chartre s'applique à l'ensemble des participants du programme inspiR (adolescents, parents, encadrants et intervenants) et constitue un engagement moral réciproque visant à garantir un cadre **serein, sécurisé et propice au développement personnel de chacun**.

En rejoignant le programme, chaque participant s'engage à respecter les principes suivants :

1 Respect de soi, des autres et du cadre

- Chaque personne (jeune, parent, professionnel) est accueillie avec **dignité, égalité et considération**.
- Les propos et comportements discriminatoires, violents, sexistes, moqueurs ou intrusifs sont strictement interdits.
- Le respect du matériel, des locaux et des consignes de sécurité est indispensable au bon déroulement du programme.
- L'introduction dans les lieux ou la consommation d'alcool ou d'autres substances (en amont ou pendant le camp) sont strictement interdites.
- Les horaires et temps collectifs doivent être respectés avec ponctualité.

2 Confidentialité des échanges

- Ce qui est partagé pendant les ateliers (émotions, témoignages, vécus personnels) reste **strictement confidentiel**.
- Chacun s'engage à ne pas diffuser d'informations concernant les autres participants en dehors du cadre du programme.
- L'usage du téléphone portable est limité aux temps de pause pour préserver l'intimité des échanges.

3 Bienveillance en toutes circonstances

- Chacun s'exprime librement **sans jugement**, dans un climat d'écoute et de soutien mutuel.
- Les erreurs, maladresses ou émotions difficiles font partie du chemin de chacun et doivent être accueillies avec **empathie**.
- L'humour est le bienvenu, tant qu'il ne se fait **ni au détriment des autres ni en décalage avec le cadre collectif**.

4 Engagement à la participation active

- Les participants s'engagent à participer à l'**ensemble des activités proposées** avec curiosité, ouverture et respect. De leur engagement dépendent le succès du programme inspiR et les bénéfices qu'ils peuvent en retirer en termes de bien-être et de confiance en soi.
 - En cas de difficulté (fatigue, gêne, incompréhension), il est possible de s'exprimer auprès de l'équipe encadrante, en toute confiance.
-

5 Bonne humeur partagée

- Le programme est aussi une **expérience joyeuse et collective** : rires, jeux, moments de détente font partie intégrante de l'aventure.
 - La bonne humeur est une responsabilité collective : chacun peut y contribuer, à sa manière, dans le respect de ses besoins et de ceux des autres.
-

En cas de non-respect de cette charte

L'équipe encadrante se réserve le droit :

- de rappeler les règles de manière bienveillante mais ferme ;
 - d'exclure un parent de certaines activités si son comportement met en danger l'équilibre du groupe ;
 - de mettre fin à la participation d'un parent en cas de manquement grave ou répété, sans remboursement de l'adhésion.
-

Cette charte est à lire et approuver par chaque parent participant

Elle incarne les valeurs fondatrices du programme inspiR : un lieu où l'on apprend à se connaître, à s'exprimer, à vivre ensemble et à évoluer en confiance.



A remplir par le parent participant :

Nom : _____ Prénom : _____

“lu et approuvé” _____ le __ __ / __ __ / __ __ __ __

Signature du parent participant